

Grigny (Essonne)

Population :
25 500 habitants

Nom du lieu :
Quartier Balance - Ellipse, la Grande Borne

Surface de la zone d'étude : 9 ha
Surface du site : 2,5 ha



Agglomération

Grigny était un village agricole du Sud de la région parisienne jusqu'à la planification de grandes opérations de logements durant les années 60, qui ont radicalement modifié sa structure urbaine et sociale. La ville présente un territoire très morcelé traversé par des voies rapides (autoroute A6, RN7) : une vallée de Seine industrielle, un coteau planté, un plateau urbanisé récemment. La restructuration de la ville doit permettre de mieux relier les différents quartiers, de composer un centre ville à l'échelle du territoire de la commune, et de mettre en valeur ses atouts paysagers.

Site

Le site correspond au secteur Sud de la cité d'habitat social de la Grande Borne, un ensemble de 3700 logements sociaux construits par l'architecte Emile Aillaud à la fin des années 60. Aujourd'hui enclavé et paupérisé, ce quartier fait l'objet d'un projet de restructuration urbaine globale. Le site est composé d'immeubles de logements courbes, et de faible hauteur articulés autour d'équipements publics et d'espaces piétonniers. Relié au reste de la cité par un vaste espace vert au Nord, il est bordé, au Sud, par une voie de liaison intercommunale, et à l'Est par une autoroute.

Enjeux

fonctionnel

La réflexion urbaine doit s'attacher à désenclaver le site par un nouveau maillage et par la programmation de nouvelles fonctions qui ouvriront ce dernier aux dynamiques de développement des secteurs limitrophes. Il s'agit aussi de réorganiser le stationnement, de clarifier le statut des espaces extérieurs dans une perspective de privatisation partielle des espaces libres.

social

La proposition doit mettre en place une mixité sociale en diversifiant l'offre de logements pour faciliter le parcours résidentiel des familles du quartier et l'installation de populations nouvelles. Un élément important est d'améliorer la sécurité et l'intimité des logements situés au rez-dechaussée.

sensible

La cité constitue un patrimoine urbain et architectural moderne emblématique dont le potentiel est à valoriser (échelle des bâtiments, grands espaces publics paysagers, circulations fluides et sécurisées pour les piétons). La proposition doit s'inscrire dans une démarche de qualité environnementale et une perspective de développement durable.

Programme

La demande consiste à restructurer la trame urbaine ainsi qu'à une échelle plus contextuelle à requalifier les espaces libres extérieurs. Des équipements de proximité sociaux et culturels sont à implanter dans la proposition. Il s'agit aussi d'offrir des usages différenciés de logements transformés en locaux d'activités ou de services ainsi que des typologies diversifiées de logements restructurés.

Thème

La question est d'intervenir sur un secteur de la Grande Borne, un quartier d'habitat social conçu à la fin des années 60 comme une alternative aux grands ensembles de tours et de barres de l'après-guerre. Pour cet ensemble urbain surplanifié, la conception d'un nouveau maillage avec le quartier et la Ville, la programmation de nouvelles fonctions et la recherche d'une mixité sociale, en constituent les enjeux principaux dans le cadre d'un processus de renouvellement urbain et social engagé par la ville sur l'ensemble du quartier.